

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. — Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne.  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
St-Maurice, Lausanne, Ge-  
nève, Montreux, Fribourg,  
etc., et au Bureau du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration

ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 277

### Nouveaux faits connus

#### Mercredi à midi

Une nouvelle bataille entre Grecs et Turcs serait engagée en Anatolie sur un front de 40 kilomètres.

Au Maroc, des engagements quotidiens se produisent entre les troupes espagnoles et les troupes rifaines.

## Journalisme

L'initiative de M. Hallenbarter de créer une section valaisanne de l'Association de la Presse suisse a excité la verve philosophique de notre confrère et vieil adversaire, M. Courthion, un aîné dans la carrière.

Mais il préfère prendre la clef des champs que d'entrer dans la maison et déclare qu'il ne viendra pas à Sion.

Nous le regrettons sincèrement et nous lui demandons de revenir sur sa décision, ne serait-ce que pour reprendre la conversation professionnelle interrompue par la démission, puis par la mort prématurée de M. Léon de Riedmatten, avec lequel nous avons pu avoir des polémiques retentissantes, qui sont présentes dans toutes les mémoires, mais qui savait rester en deçà d'une barrière que les sots seuls franchissent.

Il n'était pas du « métier », mais il le comprenait et ne manquait jamais de lui apporter le concours de sa personne et de sa plume.

Nous manquerions de délicatesse si nous nous appesantissions sur les motifs qui déterminent l'abstention de M. Courthion. Ils suintent, d'ailleurs, de toutes les lignes de son article du *Confédéré*. M. Hallenbarter pourrait lui dire que nous avons éprouvé la même répugnance et passé par les mêmes hésitations, mais que, tout pesé, nous avons estimé qu'il serait cruel de décourager une louable initiative.

Réflexions faites, M. Courthion pensera de même, nous voulons l'espérer.

Cherchant à définir le journalisme, notre confrère se demande si on naît pour le métier et si on meurt pour lui ?

Nous répondrons affirmativement, du moins pour les ténors, du moins pour les hommes qui tendent à répandre leurs principes et leurs croyances et qui, de ce fait, ont l'âme de la prédication par la plume.

Certes, nos idées sont aux antipodes des idées de M. Courthion, mais cela ne nous empêchera pas de souligner qu'elles furent défendues, les siennes, par trente à trente-cinq années de labeur et de sacrifices ininterrompus, les nôtres par un apostolat de vingt-cinq ans qui est la conséquence logique de la conviction.

Pendant ce laps du meilleur de notre temps et de notre âge n'est-on pas mort un peu, chaque jour, pour le « métier » ?

Que d'hommes, il est vrai, restent en route, chroniqueurs qui notent les incidents de la vie, tantôt futiles, tantôt graves, pour en tirer matière à réflexion !

Ils sont vite désillusionnés et dégoûtés du journalisme qu'ils s'empressent de lâcher pour s'adonner aux affaires, autrement lucratives, ou à d'autres travaux intellectuels moins ingrats !

Ils n'avaient certainement pas ce que nous appellerons la « vocation », cette vocation ardente, profonde, qui demande une sensibilité toujours en éveil et une existence de fièvre constante et

qui, dans notre pays, ne rencontre souvent que de la froideur, quand ce n'est pas de l'hostilité, de la part du public.

Ailleurs, en France notamment, le journaliste de talent arrive facilement aux honneurs. Clémenceau, Briand, Millerand, combien d'autres encore, furent, dès le début de leur carrière, des journalistes avant tout.

Chez nous, le laurier ne croît pas même sur la tombe.

Existe-t-il pourtant, nous ne dirons pas dans les autres industries, mais dans les carrières libérales, plus de désintéressement et plus d'amour du sacrifice que chez les journalistes de « métier » ?

C'est ce que feu M. Ed. Secrétan, ancien directeur de la *Gazette de Lausanne*, faisait ressortir dans cette page que M. Courthion a citée et que nous avons mise en oubli.

Girardin, le créateur du journal à un sou, disait que la presse était la quatrième puissance. On peut avancer aujourd'hui que parmi les forces actives, elle arrive au premier rang. C'est la raison, peut-être, pour laquelle tant d'hommes politiques ne l'aiment pas. Ils se rappellent les vers satiriques qu'on avait inscrits sur un portrait de Richelieu :

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;  
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

M. Courthion n'estime-t-il pas que c'est un motif de plus pour les gens de la carrière, pour les gens du « métier » de savoir placer, au-dessus des combats et au-dessus des haines de parti, la grande solidarité des intérêts, du cœur et de l'esprit ?

Ch. Saint-Maurice.

### Echos de Partout

#### La ballade de la lune

La lune a dévié, dans sa route,  
de vingt kilomètres

L'événement de ces jours-ci le plus notoire c'est que la lune, au bon renom jamais terni, se cherche assurément quelque mauvaise histoire.

Ce renom qu'elle avait serait-il donc fini ? Faut-il, sur sa vertu, que l'on dise ai ni ? Où va-t-elle, la nuit, ainsi chercher fortune ? Et quand elle paraît au fond du soir bruni, Pierrot, ne sais-tu pas où doit aller la lune ?

Musset, d'autres encore, ont célébré sa gloire ;

On a dit qu'elle était comme un point sur un i,

Ou comme un écu d'or, ou comme un rond d'ivoire,

Ou comme un gros gâteau, d'une crème [garni,

Comme un fromage blanc (heureux qui s'en [munir !)

Comme un biscuit, très cuit, de grandeur [peu commune,

Qui pourrait aussi bien servir de pain bénit. Pierrot, ne sais-tu pas où doit aller la lune ?

Comme Guignol faisant devant son auditoire mille contorsions avant d'être puni,

Car les coups de bâton sont dans son répertoire,

Qui donc te tient, là-haut, lune, dans l'infini ? Quels oiseaux à ton disque accrocheraient leur nid,

Et quelle poche, écu, te recevrait ? Aucune ! Quel marchand te prendrait pour ce qu'il a fourmi ?

Pierrot, ne sais-tu pas où doit aller la lune ?

ENVOI

Dans le ciel étoilé, ta présence opportune  
Nous fait chercher les monts de ton globe [jauni :

Est-il là-haut, quelqu'un ou peut-être quel- [qu'une ?

Les uns répondent oui, d'autres disent : [nenni,

Rien n'est moins clair, Pierrot, que le clair [de la lune !

X. M.

Six femmes coupées en morceaux. — Depuis quelque temps, on découvre à Berlin, ou dans les environs, des morceaux de corps de femme ; tantôt une main ou un pied ou une tête, cachés ou jetés dans la Sprée. D'après les constatations de la police criminelle, six assassinats de ce genre ont été commis récemment et la façon dont les corps ont été dépecés prouve que l'auteur des divers crimes est le même individu.

L'émigration. — Le nombre des émigrés de Suisse qui se sont rendus dans les pays d'outre-mer s'est élevé, durant le mois de juillet de l'année 1921 à 424, soit 154 de plus qu'en juillet 1920. Durant les sept premiers mois de l'année courante, le nombre des émigrés est de 437, soit 270 de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente.

L'Escoquerie aux Têtes de Vipères. — En mai 1920, débarquait dans l'Yonne, précédés d'une réputation bruyante, deux émérites chasseurs et tueurs de vipères, les frères Louis et Jules Terrier. On apprit bientôt que les deux hommes avaient fait une véritable hécatombe de vipères dans les bois et champs du Tonnerrois, tuant quotidiennement de 800 à 1.200 de ces dangereux animaux. Comme une prime est allouée pour chaque tête de vipère tuée, les frères Terrier touchèrent chez les percepteurs des sommes fort coquettes. Le rapport présenté au Conseil général de l'Yonne indiqua, pour l'année 1920, que 48.608 vipères avaient été tuées en quatre mois dans le seul arrondissement de Tonnerre ! Les frères Terrier opéraient également dans les autres arrondissements du département.

Or, le Parquet de Tonnerre, à la suite d'une enquête délicate, vient d'ouvrir une instruction pour escroquerie dans laquelle ne sont compromis jusqu'ici que Jules Terrier et deux gardes-champêtres.

Des témoignages précis ont établi que le fameux chasseur de vipères, au cours de ses randonnées, ne tuait jamais plus d'une ou deux de ces bêtes venimeuses. Mais, grâce à des « pourboires » offerts et remis aux gardes-champêtres et même à quelques conseillers municipaux des communes où il organisait ses « chasses », le fameux nemrod se faisait délivrer des certificats attestant qu'il avait pris et massacré des centaines, voire même plusieurs milliers de serpents.

Un musée cambriolé. — Des cambrioleurs dont on n'a aucune trace, ont pénétré dans le musée historique de Schaffhouse et se sont emparés d'un grand nombre de monnaies d'or et d'argent.

Le cambrioleur fleuri. — Les malfaiteurs ont peu d'imagination. Ils se contentent, le plus souvent, d'utiliser des « trucs » classiques, employés par d'innombrables générations de filous et de malandrins. Il y a tout un vieux fonds de procédés criminels qui n'est guère plus varié que celui des situations dramatiques. Quand, par hasard, les malfaiteurs paraissent innover, c'est généralement le théâtre ou le cinéma qui les a inspirés.

Hier, deux individus ont cependant trouvé le moyen de renouveler avec quelque originalité l'art du cambriolage.

Un antiquaire de l'avenue de Saint-Ouen, à Paris, M. A... étant mort vendredi, ses obsèques furent célébrées lundi. Le convoi n'était pas parti depuis cinq minutes qu'un jeune homme se présentait chez la concierge.

— Je suis employé au service d'hygiène, dit-il. Je viens pour désinfecter l'appartement et la boutique de M. A...

Mais la concierge n'avait pas les clés. Et comme toute la famille de l'antiquaire était à l'enterrement, la portière répondit : — Revenez plus tard, il n'y a personne en ce moment.

Le jeune homme se retira. Le « coup du désinfecteur » était raté. Mais il avait néanmoins eu pour résultat de faire savoir au pseudo-employé qu'aucun gêneur n'était demeuré chez M. A... Et ce renseignement était précieux pour réaliser le nouveau « coup » qui était tenu en réserve.

Vingt minutes plus tard, Mme la concierge voyait arriver dans sa loge un autre jeune homme, porteur d'une énorme gerbe de fleurs, destinée à orner le corbillard de M. A...

— Mais, mon pauvre monsieur, s'écria la portière, vous arrivez trop tard ! Le convoi est parti

— Pas possible !  
Le jeune homme était navré. Il avait tant connu le pauvre défunt ! Il évoqua le souvenir de l'antiquaire ; la concierge, émue, vanta ce bon locataire.

Le jeune homme à la gerbe « avait de la

conversation ». Mme la concierge, intéressée se mit à bavarder avec lui.

Cela dura bien une demi-heure.

Pendant que la portière se laissait aller ainsi aux charmes d'un dialogue vif et animé, le ci-devant désinfecteur s'introduisait chez l'antiquaire, y raflait maints objets de prix et s'éloignait par une deuxième issue donnant sur la rue Legendre, tandis que l'homme au langage fleuri et aux bras chargés de fleurs prenait fort poliment congé de son interlocutrice.

Trop de fleurs, disait déjà Calchas...

#### Le Scoutisme ou l'Ecole des hommes.

Le général Baden-Powell, grand chef et apôtre du scoutisme, est arrivé à Paris, où une garde d'honneur de boy-scouts l'attendait à sa descente du train. Vêtu lui aussi de l'uniforme traditionnel des scouts, costume kaki dont la minuscule culotte laisse à nu le genou au-dessus des bas écossais, et linge feutre qui rappelle un peu celui des mousquetaires, le général porte sur sa figure énergique les qualités d'un chef jointes à celles d'un patriarche : l'autorité et la douceur.

En termes sobres et justes, le général a développé à ses élèves les buts essentiels du scoutisme qui sont à la fois nobles et pratiques.

Une seule phrase les résume tous : former des hommes, des hommes dignes de ce nom et comme Diogène en cherchant en vain avec sa lanterne.

Loin d'être soumis à une discipline tyrannique, le jeune boy-scout vit en toute indépendance d'esprit. On se contente de le diriger, de le guider, sans presque le lui faire sentir, de développer sa personnalité et d'éveiller en lui des qualités de cœur et les sentiments de l'honneur. Grâce à cette éducation bien comprise, l'enfant se dirige de lui-même dans le droit chemin, non plus contre son gré ou dans la crainte de punitions, mais parce que c'est là qu'il trouve le plus d'agrément.

Mais ce n'est pas tout : en même temps que son moral, on cultive sa vigueur et ses capacités physiques. C'est la réalisation parfaite de la formule : une âme saine dans un corps sain.

Une vie de grand air, agréable et variée, va lui permettre de s'insérer en augmentant ses forces et son esprit pratique. Le boy-scout, en effet, mène la vie des camps. Il plante sa tente dans les bois avec ses camarades et ses chefs. Chacun travaille, se rend utile à la communauté, rompt le bois ou fait la cuisine, en un mot « se débrouille » acquiert de la décision et de l'esprit d'initiative qui plus tard lui serviront dans toutes les circonstances de la vie.

De cette vie en commun, de ce travail collectif, la fraternité naît d'elle-même. D'ailleurs les chefs des boy-scouts — et le général Baden-Powell a vivement insisté sur ce point — s'appliquent à ne pas faire figure auprès de leurs pupilles, de maîtres ou même d'instructeurs. Ils sont les « frères aînés » qui prêchent d'exemple et dont la conduite est un enseignement pour les autres.

Le scoutisme ne s'est pas occupé exclusivement des garçons et son œuvre s'étend aux jeunes filles. L'éducation maternelle a sur l'enfant une influence profonde et durable. Dans la vie, la femme a sur son mari un ascendant qui se manifeste souvent il convient donc de former des mères et des épouses modèles dont les qualités se réfléchiront sur toute la famille. La pratique des sports, la vie au grand air leur donneront la santé nécessaire à la perpétuité d'une race forte et prospère. On sait qu'il existe un grand nombre de sociétés catholiques de boy-scouts.

Simple réflexion. — En politique, le prestige l'emporte toujours sur la compétence.

Curiosité. — Les mois d'été provoquent une recrudescence de la mortalité infantile.

On signale que, dans une centaine de villes d'Angleterre, la mortalité des nourrissons au-dessous d'un an est passée, de 53 pour 1000 pendant la première semaine de juillet, à 111 pour 1000 (plus du double) pendant la première semaine d'août.

Pensée. — Que d'amis font songer à ces jeunes fauves que nous essayons parfois d'élever dans nos maisons ; quelque temps ils sont doux, sociables, voire caressants ; on pourra les garder. Mais un beau jour, l'instinct reprend le dessus et il faut les abattre !

### UN LIVRE A LIBRE

## Pour et par la Terre

Sous ce titre, M. Victor Boret, député aux Chambres françaises, ancien ministre de l'Agriculture, vient de publier un livre qui, bien qu'écrit en vue des conditions plus particulières de son beau pays, n'en est pas moins une œuvre que chacun qui s'intéresse au sort du paysan lira avec le plus vif plaisir et le plus grand profit.

Ne faut-il pas, au reste, suivant l'heureuse expression de M. le conseiller d'Etat Troillet, dans son discours programme prononcé à la réunion de Martigny, le 30 janvier dernier, ne faut-il pas que « nous qui vivons enermés dans nos montagnes, nous nous élevions sur les hauteurs pour élargir notre horizon politique ». Car c'est bien de politique qu'il s'agit ici, et d'une politique nouvelle et nécessaire, en dépit de tant de gens qui regrettaient, il y a peu de jours encore, que les fils de ceux qu'ils gouvernaient autrefois aient pu enfin s'affranchir. Quelle joie aussi et quel réconfort tous ceux-là trouveront dans les pages que vient d'écrire l'éminent homme d'Etat français que nous avons déjà appris à connaître et à apprécier dans un autre ouvrage analogue : La bataille économique de demain. Allons donc sur nos hauteurs pour mieux entendre de là-haut les voix qui nous viennent de France, terre à jamais féconde, où germe toujours la pensée à côté de l'épi. Écoutons-les, elles nous diront d'abord que cette politique agraire (ne pas confondre avec parti agraire) n'est point « celle dont les politiciens nous entretenent d'habitude, celle qui divise, celle qui cache la vérité, quand elle ne trompe pas en promettant l'impossible » et qu'elle n'a rien de commun avec les utopies, ou les belles et vaines paroles dont se bercent tant de pauvres esprits. Et que nous voilà déjà bien à l'aise, nous autres qu'on voudrait toujours mener au son de programmes grandiloquents et de phrases creuses, sans s'inquiéter si, à côté des principes auxquels nous voulons rester fermement attachés, nous n'aurions pas des besoins qui, pour si matériels qu'ils soient, n'en doivent pas moins être satisfaits.

Tant il est vrai toujours que, « certains parlent pour avoir une excuse de ne pas agir et pour empêcher toute action autour d'eux ». Et ceux-là ce sont les mêmes naturellement qui, « amis du bon vieux temps peuvent regretter l'époque où les œufs étaient vendus « un sou » pièce et où le lait leur était abondamment offert à « quatre sous » le litre ; mais ils oublient, ou ils n'ont jamais su qu'à ce prix, le producteur était en perte. Dieu merci, ces temps sont passés car le Paysan d'aujourd'hui, et j'écris toujours ce nom avec une sincère et invariable affection, nous dit l'auteur, est tout différent de celui que décrivent les romanciers et les poètes.

« Naguère, isolé au milieu des champs, loin des grandes villes, il ignorait les hommes des usines et les doctrines politiques et sociales le laissaient indifférent. « Depuis, il a parcouru le monde européen en triomphateur, il a regardé, observé, réfléchi. « Il a élargi son horizon. « Il s'est avisé que lui, qui était tout, avait vécu comme s'il n'était rien. « Il veut que cela change. « Il veut obtenir — et il l'obtient — que lui qui représente la force, par le nombre et par la puissance de production, ne soit plus le paria de la société. Il veut que, tenant compte de sa force, on lui reconnaisse ses droits dans l'administration de cette société qui l'oubliait. »



Et en des pages qui sont une merveille de concision et de justesse, nous voyons dans le cours des âges défilier l'évolution de l'exploitation du sol jusqu'à nos jours, où le Paysan, pour la diriger, doit être à la fois « ouvrier et patron », exécutant prudent et chef d'entreprise hardi, et aussi vétérinaire et chimiste, botaniste et géologue, éleveur et mécanicien »

Dans cette œuvre, le paysan n'a pas manqué de trouver quelque appui auprès des pouvoirs publics qui, en France pas plus que chez nous, n'ont manqué de pratiquer une politique agricole pas assez efficace cependant, parce que toujours trop timorée et hésitante. Mais cette politique qui est une politique de mise en valeur ne saurait plus suffire aujourd'hui, il faut qu'elle cède la place à une politique agraire, qui, elle, est une politique de lutte et qui doit contenir et compléter la première.

« Il ne suffit pas, en effet, de réaliser des progrès techniques, de perfectionner les procédés de culture, d'améliorer nos méthodes, il faut surtout augmenter le nombre des agriculteurs et éviter leur éparpillement ».

Et M. Boret trace pour la France un vaste programme dont la réalisation permettrait à chaque travailleur du sol d'en devenir le légitime propriétaire, après avoir prouvé, en s'appuyant sur les données de notre secrétariat suisse des paysans, que la forme la meilleure de l'exploitation agricole est celle de la moyenne et petite propriété. « A chacun la superficie qu'il peut mettre complètement et constamment en valeur ». Mais ceci ne veut pas dire que la grande propriété doit pour autant disparaître. Elle a aussi son rôle à remplir et nous partageons entièrement les idées de l'auteur lorsqu'il cite cette excellente parole de M. Paul Deschanel : « La richesse et la puissance d'un pays résultent de l'équilibre et de l'harmonie entre la petite, la moyenne et la grande propriété. »

Mais pour que la petite propriété puisse effectivement remplir son rôle, encore lui faut-il l'aide de l'association, car, « lorsque l'association s'est largement développée dans un pays, elle forme ainsi une trame serrée qui soutient et met en valeur les efforts individuels, de même que le canevas d'une tapisserie soutient par ses fils entrecroisés les laines aux couleurs variées ». Et pour coordonner les efforts des diverses associations, l'auteur pose en principe l'urgence qu'il y a à faire entrer en fonctionnement les chambres d'agriculture qui forment le pendant naturel des chambres de commerce. « Les intérêts économiques du pays ne sont point, en effet, exclusivement d'ordre industriel et commercial, ils sont toujours aussi des intérêts agricoles et dans beaucoup de régions, ce sont ces derniers qui dominent incontestablement. »

Mais si la petite propriété a de tels avantages économiques, l'auteur n'entend pas par elle la propriété morcelée, déchiétée, hâchée à l'infini comme on la trouve aussi bien dans quelques régions de France comme chez nous, malheureusement. Et il envisage toute une série de mesures pour réaliser ces remembrements de pièces de terre, dont on parle tant, mais qu'on ne réalise que si rarement. M. Boret nous cite une disposition intéressante du code civil espagnol, consistant dans le droit de retrait, soit celui que posséderait, au cas de vente d'un fonds rural dont la contenance n'excède pas un hectare, les propriétaires du fonds limitrophe de se substituer au lieu et place de l'acheteur, en se soumettant aux conditions qui ont été stipulées dans son contrat. Voilà une chose qu'il ne serait pas inutile d'étudier chez nous, et qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de voir discuter soit dans la presse, soit dans nos assemblées agricoles. Il en est de même du droit de préemption qui est celui accordé par la loi à certaines personnes, d'acquérir un immeuble par préférence à tout autre acheteur lorsque cet immeuble est mis en vente.

Mais ce que nous voudrions pouvoir commenter plus spécialement ici, ce sont les moyens d'éviter le morcellement de la propriété paysanne envisagés par l'auteur et dont quelques-uns ont déjà trouvé une application dans notre nouveau code civil. Peut-être y pourrions-nous revenir un jour. Qu'il nous suffise de citer ces quelques lignes qui en diront assez sur l'esprit progressif qui anime l'auteur et qui

permettront de faire comprendre sous quel angle large il sait envisager les choses. M. Boret ne nous dit-il pas, en effet, « qu'il faut toujours se garder des regrets du passé ; ils sont superflus et n'aboutissent qu'à dispenser d'agir. » Et plus loin que « la tâche du législateur consiste à mettre les institutions juridiques en harmonie avec les besoins nouveaux qui se révèlent ; s'il lui faut innover, ce doit être en allant vers l'avenir et non point en retournant vers le passé ». Voilà qui s'appelle parler en homme d'Etat, qui entrevoit autre chose pour retenir les campagnards à la terre que « de la littérature et des distributions de prix ». Car si malheureusement « encore de nos jours, la tradition des belles paroles n'est pas éteinte la constatation certaine, à bien retenir, est cependant que les lieux communs et les phrases solennelles n'ont plus grand effet sur l'esprit rural. » Aussi, M. Boret, à l'encontre de ceux qui marchandent tout au paysan, et j'ai honte à le dire, il y a de ces gens chez nous, veut « qu'à la campagne on vive sinon plus joyeusement qu'à la ville, mais avec davantage de confort, avec les réelles satisfactions du bien-être, de la vie au grand air et du logement bien aménagé, avec la possibilité d'y devenir patron et propriétaire ». Souhaitons de voir ce jour prochainement arriver « grâce aux prix récents des produits agricoles enfin relevés à des taux équitables, grâce à une série de dispositions qui furent d'ailleurs critiquées à leur heure par ceux qui n'ont que des programmes à courte échéance ».

Mais je m'arrête. Tous ceux, et j'espère qu'ils seront nombreux, qui liront le livre de M. le ministre Boret y trouveront à foison les idées les plus généreuses et les plus susceptibles de réaliser l'amélioration de la classe paysanne, qui est tout et qui a toujours vécu comme si elle n'était rien ! Nous souhaitons leur plus large diffusion dans notre canton, pour qu'au souffle qui vient de France nos paysans relèvent leurs fronts, et qu'ils sentent bien, eux aussi qu'il y a encore une chose à réaliser chez nous une large et saine « politique agraire ».

Sion, le 15 août 1921

Henri VUILLOUD,  
Ingénieur agronome.

## Les Evénements

### LA SITUATION

#### Reprise de contact

Sans que la nouvelle soit encore officielle, on mande, via Constantinople, que le gros des forces kémalistes serait venu en contact avec l'armée hellénique autour de Gordium, où une grande bataille serait engagée sur un front de 40 kilomètres. Les troupes grecques, après avoir traversé le Sangarios ou Sakkaria essaieraient de tourner l'aile gauche de l'ennemi : jusque-là, elles auraient l'avantage. Les milieux turcs ne croyaient pas, en effet, que Moustapha Kemal abandonnerait Angora sans avoir livré une bataille.

Les journaux serbes publient la proclamation que le roi Alexandre adresse au peuple du royaume serbo-croato-slovène, où il dit notamment que, sous le sage règne de son père, tout le peuple fut épris d'un grand idéal de libération et d'union nationale et ayant gagné par cet effort la sympathie et l'appui du peuple russe ainsi que des grandes puissances alliées de l'Occident, il a réalisé l'acte historique de libération et d'union des Serbes-Croates et Slovénes en un grand Etat national.

Des discours et des commentaires concernant les problèmes de la paix restent en suspens. Mais pas de faits importants. A Madrid, M. Quinones de Leon confère avec son gouvernement avant d'accepter le mandat que le conseil de S. d. N. veut lui confier. A Bar-le-Duc, M. Poincaré insiste pour que l'Allemagne s'exécute et pour que, faute d'un paiement ponctuel aux prochaines échéances, les sanctions très modérées édictées par l'accord de Paris soient automatiquement appliquées.

Selon les informations du Temps, la réponse du Daily Eireann au gouvernement britannique sera probablement un refus, mais un refus pour la forme,

entouré de suggestions, et qui équivaldra au fond à une proposition d'accord sur les bases relativement semblables à celles posées par le gouvernement anglais. La presse britannique manifeste un certain découragement. Cependant elle se rend compte que la guerre ne peut recommencer et que si un plébiscite a lieu, ce sera la paix.

## Nouvelles Etrangères

### Les Pèlerinages de Lourdes

#### Les Miracles

Voilà trois jours que l'église du Rosaire ne ferme pas ses lourdes portes. Après la traditionnelle procession aux flambeaux, c'est, à partir de 10 heures du soir l'Adoration nocturne. Des prêtres dirigent la prière et font entendre de courtes harangues pleines de ferveur. Il en sera ainsi jusqu'à cinq heures du matin, tandis que la grand-messe de minuit viendra interrompre les supplications oratoires des pèlerins.

Dans Lourdes surpeuplée, quelques-uns dorment çà et là sur les marches des petites chapelles du Rosaire ou courbés sur les bancs de la nef. Mais, en ce dimanche 21 août, l'aube se lève, éclairant les pics voisins, réveillant les saints des vitraux. Un incessant va-et-vient de fidèles se presse aux messes matinales dites aux si nombreux autels du sanctuaire.

Au bureau des constatations, j'apprends que la guérison remarquable de Mlle Emilie Cailleux, à nouveau examinée devant 25 médecins, est confirmée.

Mgr Schœpfer, malgré ses 79 ans, prononce d'une voix forte une allocution évoquant les gloires et les meurtrissures de la Grande Guerre. On sait le noble rôle désintéressé joué par l'évêque de Tarbes et Lourdes, qui offrit au service de santé les asiles et bâtiments de la Grotte et refusa toute indemnité. C'est un geste que le gouvernement ne saurait oublier.

Une jeune fille hospitalisée aux incurables du Mans, Mlle Lassalle, âgée de 24 ans, a été guérie instantanément de son mal de Pott, le matin à la piscine et de sa coxalgie à la procession du soir. Depuis cinq ans et demi, elle vivait seulement en absorbant des gorgées d'eau. La malade fit le voyage en moribonde. Le prêtre qui l'accompagna nous dit : « Marguerite Lassalle, qui obtint difficilement l'autorisation de venir en pèlerinage à Lourdes, dut être veillée dans le train, et l'on songeait même à lui administrer les derniers sacrements. Les infirmières ne pensaient pas qu'elle parviendrait vivante au terme du voyage. Les constatations médicales ont été signées par tous les médecins présents, dont plusieurs non catholiques, lesquels ont déclaré la guérison absolument surprenante et inexplicable scientifiquement. »

## Nouvelles Suisses

### Un asile détruit par le feu

Un violent incendie a détruit mardi soir, peu après huit heures, l'asile des pauvres de la commune de Wartau, dans la vallée du Rhin (St-Gall). Le bâtiment, entièrement construit en bois, a été complètement brûlé avec une grande rapidité.

Trente personnes de l'établissement ont pu être sauvées, ainsi que les documents et les valeurs. Tout le mobilier est resté dans les flammes, ainsi que le corps d'un pensionnaire décédé peu de temps avant l'incendie.

Les dégâts sont considérables.

#### Technicum de Fribourg.

Le Technicum de Fribourg a clôturé, il y a un mois sa 25<sup>me</sup> année scolaire. A cette occasion il a publié une brochure de 125 pages, contenant l'histoire de l'institution et une série d'articles des principaux professeurs où ceux-ci exposent l'un ou l'autre point de leur spécialité.

Le rapport insiste sur la nécessité d'une formation générale plus complète des techniciens et de l'étude d'une deuxième langue. Un graphique montre

les développements successifs de l'Ecole qui compte aujourd'hui 200 élèves.

De nombreuses illustrations représentent les divers laboratoires en activité.

L'année scolaire 1921-22 s'ouvrira le 3 octobre prochain.

#### La foudre incendiaire.

Lundi soir, entre 20 et 21 heures, pendant le violent orage qui a sévi sur le district du lac, la foudre a incendié, à Montilier près Morat, la maison de M. Auguste Fasnacht, comprenant cinq logements, qui a été complètement détruite. Une partie du mobilier est restée dans le feu.

Lundi soir encore, la foudre est tombée sur la ferme de M. Ernest Gross, à Finsterhennen. La ferme fut complètement détruite. Le bétail a pu être sauvé. Par contre le mobilier et les fourrages ont été la proie des flammes. Un certain nombre de billets de banque sont restés dans les flammes.

## LA RÉGION

### Mort de l'Evêque d'Annecy

Mgr Campistron, évêque d'Annecy vient de mourir à la suite d'une crise de diabète. Il était en villégiature à Monthoux, près d'Annecy, quand il dut être ramené à Annecy, vendredi dernier, dans un état alarmant. La maladie empira très rapidement et ne laissa bientôt aucun espoir.

Mgr Campistron était né à Mirande, diocèse d'Auch, en 1840. Il fut ordonné prêtre à Auch le 4 septembre 1864. D'abord aumônier à l'asile d'aliénés d'Auch, puis supérieur du collège de Gimont, il fut nommé en 1891 supérieur du Petit Séminaire. Chanoine titulaire en 1893, il fut élu et préconisé évêque le 9 juin 1902. Son sacre eut lieu à Auch le 13 mars 1904, seulement, en raison du conflit relatif au Nobis nominavit. Mgr Campistron fut intronisé le 26 mars suivant. Il succédait à Mgr Isoard, décédé.

L'histoire du diocèse d'Annecy est, on le sait, liée à celle de Genève. Décrétée le 10 mars 1802, l'érection de cet évêché ne fut faite que le 1er janvier 1823. Il succédait à l'ancien diocèse de Genève, fondé au IV<sup>e</sup> siècle, illustré par saint François de Sales et supprimé en 1801. En 1535, l'évêque et le chapitre avaient été forcés de quitter Genève : ils avaient alors établi leur résidence à Annecy. La cathédrale fut consacrée le 12 octobre 1539.

Mgr Campistron est venu à plus d'une reprise en visite à l'abbaye de St-Maurice.

#### Aigle. — Le chômage.

La Feuille d'Avis du district d'Aigle annonce que la Parqueterie d'Aigle s'est vue, à son tour, obligée de licencier momentanément un certain nombre d'ouvriers. Le personnel restant ne travaillera plus désormais que cinq jours par semaine.

## Poignée de petits faits

— La récolte du blé dans le Charollais, France, a dépassé toutes les espérances des agriculteurs : depuis de longues années, on n'avait vu une moisson aussi belle en quantité et en qualité.

Un exemple pris entre cent autres témoigne de cette abondance : M. Jean Ducerf, propriétaire à Vendennes-les-Charolles, avait semé quatre doubles-décalitres de blé dans un champ ; après battage, il a trouvé 101 doubles-décalitres de froment, soit plus de 25 fois ce qu'il a semé.

— Le Conseil bulgare des ministres a décidé qu'à partir du 1er août, le montant des bourses accordées par l'Etat aux étudiants à l'étranger sera fixé comme suit : Autriche 13,000 couronnes par mois, Allemagne 1600 marks, Italie 1000 lires, France 550 fr., Tchéco-Slovaquie 1000 couronnes, Suisse 250 fr et Yougoslavie 700 dinars.

— M. Brazzi, sous-secrétaire d'Etat au ministère italien des postes, a été dévalisé par des voleurs dans le train direct Rome-Gênes. On ne possède aucune trace des bandits.

— Arnold Chollet, domicilié à La Tour de Trême, Fribourg, parti dimanche pour faire une course de montagne, a fait une chute à Vavallan, dans la partie supérieure de la vallée du Rio de Motélon, à 7 kilomètres de Charmey, à 1570 mètres. Les armilles l'ont relevé avec des blessures à la tête et aux jambes qui ont exigé son transport à l'hôpital cantonal de Fribourg.

— Les obsèques du roi de Serbie ont eu

lieu lundi en présence d'une foule considérable.

Pendant la cérémonie, un ordre parfait n'a cessé de régner à Belgrade.

— La police mobile de Strasbourg a arrêté huit conducteurs ou chefs visiteurs du chemin de fer qui sont les auteurs de nombreux vols commis depuis 1919 dans les fourgons des trains du parcours Strasbourg-Wissembourg et Strasbourg-Nouvel-Avicourt.

Les employés indécents se servaient de fausses clefs pour ouvrir les malles des voyageurs où ils prenaient ce qui leur paraissait avoir une certaine valeur. Des perquisitions ont permis de retrouver une partie des objets dérobés.

— Les journaux français signalent la découverte de vastes nappes pétrolières dans le département de la Haute-Loire

— L'administrateur délégué d'une coopérative communiste de Pantin à Paris, vient de disparaître, laissant dans la caisse un déficit de 80.000 fr.

— On mande de Petrograd que le train allant de Louga à Novgorod a sauté en cours de route. Il y a 68 morts et un grand nombre de blessés. On croit être en présence d'un acte criminel.

— On mande de Bielefeld, Allemagne, qu'un ballon captif est tombé d'une hauteur de 50 mètres ; les trois occupants ont été tués.

— La justice poursuit son enquête sur les débris humains que des pêcheurs ont retirés du lac, à Vevey.

On a établi que les noyés devaient être un jeune homme et une jeune fille. Ce que l'on a cru d'abord être une ceinture en cuir était un fragment de chair. Aucun vestige de vêtement n'a été retrouvé.

— La nuit dernière à 1 heure du matin, près du lac inférieur du Bois de Bonlogne, à Paris, dans les jardins d'un établissement, le prince russe Nikita Lobanof-Rostowsky, âgé de 25 ans, s'est tué en se tirant un coup de revolver à la tempe droite.

Le jeune prince venait d'Angleterre, quand il y a huit jours, il descendit dans un hôtel du quartier Vendôme.

## Nouvelles Locales

### La saint Symphorien à Fully

On nous écrit :

Samedi soir, cent leurs mouvantes défilaient lentement autour de l'église de Fully... Comme je demandais la cause de cette manifestation tardive, il me fut répondu qu'en la vigile de la saint Symphorien, patron de la paroisse, nombre de Fullerains et de pèlerins du dehors, même des lointaines vallées d'Illyrie et d'Hérens, venaient demander à l'illustre martyr d'Autun la guérison des maux du corps et de l'âme.

Les fidèles se procurent qui un bras, un cœur, une tête ou une jambe en miniature de cire, c'est-à-dire, l'image du ou des membres ou parties du corps dont ils sollicitent la guérison. Ces objets ayant touché la petite chasse ou plutôt le reliquaire du saint, sont ensuite portés autour du sanctuaire à la clarté de cierges ou de chandelles. Ce cortège aux flambeaux dure toute la nuit, et la « dévotion » se termine par la messe matinale et la sainte Communion.

La procession du T. S. Sacrement qui eut lieu après le grand-Messe, revêtit le caractère d'une belle manifestation de foi. La jeune fanfare, l'« Avenir » toujours si dévouée lorsqu'il s'agit de rehausser l'éclat d'une fête religieuse ou patriotique, s'est produite en la circonstance avec une sûreté et un brio qui font honneur aux aptitudes des musiciens et à la compétence de leur Chef, M. l'instituteur Gilloz, à Charrat.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici le beau geste, ou plutôt la filiale gratitude des paroissiens de Fully, qui depuis plus de cinquante ans (1867) entretiennent et fleurissent la tombe de Sœur Louise Bron. Cette sainte religieuse, envoyée par l'Hôpital de Sion au secours de la population de Branson, décimée par le choléra, mourut victime de son dévouement. Avant son dernier soupir, elle prononça cette parole prophétique, que la reconnaissance de ses obligés a gravé sur sa tombe : « Je serai la dernière victime ! »

Elle le fut, en effet, puisque la hideuse épidémie cessa aussitôt ses ravages. Saint Symphorien, martyr de la Foi, Révérend Sœur Louise tombant au champ d'honneur du dévouement aux malades... que voilà deux exemples de fidélité et de charité que notre génération ferait bien de méditer... et de mettre en pratique !

V.\*\*\*



# M. Marius Enneveux

Nous apprenons avec une bien vive peine, la mort, à l'âge de 61 ans, de M. Marius Enneveux, ancien député catholique de Genève, nom et physionomie bien connus en Valais.

Notre ami a été frappé, il y a plusieurs mois, par une maladie tenace qui l'a emporté en pleine vigueur, et alors que les œuvres catholiques et les œuvres littéraires avaient le droit de compter longtemps encore sur son appui et sur son dévouement.

Pas une construction d'église à Genève, pas une fête de charité sans que M. Enneveux ne lui ait apporté son concours, toujours actif, toujours brûlant, toujours enthousiaste. Ses dernières forces ont été consacrées à l'œuvre de *Jésus-Ouvrier*.

Il écrivait aussi, et il écrivait bien. Quelques-unes de ses pièces de théâtre ont été jouées en Valais : *Le Bâcheron des Agettes*, plusieurs revues, etc. etc. Il devait nous revenir, cette année, avec *la Corde coupée*, son œuvre maîtresse, qui remporta un plein succès partout où elle fut représentée.

L'ami était incomparable. Il était aimable et plein d'esprit quand, dans un petit cercle de connaissances, il se laissait aller à la causerie, à sa verve et à sa drôlerie. Avec cela, de la bonté jusqu'au bout des ongles et une servabilité inégalable.

Nous n'oublierons jamais que la dernière fois que nous l'avons vu, il avait accepté de donner une conférence à St-Maurice, sur les œuvres de M. l'abbé Schuh. Nous nous étions donné rendez-vous pour une circonstance de famille. Nous ne devions, hélas, pas le revoir, mais notre dernier souvenir lui sera du moins, un souvenir ému et reconnaissant.

A ses trois filles qui l'adoraient, à son gendre, M. Bondallaz, préfet de la Cité, l'hommage de condoléances que rien ne saurait rendre plus sincères et plus profondes. Ch. S.-M.

## Décisions du Conseil d'Etat

**Professeurs.** — Le Conseil d'Etat procède aux nominations périodiques des professeurs des Collèges et des Ecoles normales du canton, dans le sens de la confirmation des titulaires actuels, moyennant les mutations ci-après et sous réserve de l'attribution ultérieure de certains cours :

Sont nommés :  
Recteur du Collège de Brigue, M. le Dr Pfammatter, professeur de philosophie ;

Inspecteur et professeur de religion au dit Collège, M. l'abbé Alb. Schnyder, de Gampel ;

Professeur de Grammaire au Collège de Sion, M. l'abbé Pierre Jean, à Ayent ;  
Professeur de Rudiments, M. l'abbé Joseph Fournier, à Nendaz ;

Professeur de Principes, M. l'abbé Albert Moos, à Sion.

**Pour Grimentz.** — Il approuve la nomination de M. Rouvinez Chrétien, de Pierre, comme teneur des registres d'impôt de la commune de Grimentz.

**Nominations.** — Il nomme : M. Otto Perrig, facteur des sels, à Brigue, en remplacement de M. Jules Perrig, démissionnaire ;

M. Dumoulin Bernard, à Loèche, vicesieur du vignoble de Loèche, en remplacement de M. Jos. Eggo, appelé aux fonctions d'inspecteur.

**Notaires.** — Ensuite d'examens satisfaisants, il est délivré le diplôme de notaire à MM. René Bayard, à Loèche, et de Torrenté Flavien, à Sion.

**Pêche.** — Il est porté un arrêté promulguant le concordat intercantonal pour la pêche dans les eaux suisses du Léman et les cours d'eau faisant frontière entre Genève, Valais et Vaud.

**Adjudications.** — Le Conseil d'Etat fait les adjudications des travaux d'agrandissement et de réfection au Collège de Brigue ;

Il adjuge à la maison Payot-Delachaux, à Lausanne, l'impression de 10.000 exemplaires du manuel « Histoire suisse et précis d'histoire valaisanne », de M. Zehner.

**Réfection de Géronde.** — Il décide de faire effectuer au plus tôt, à l'asile des sourds-muets de Géronde, les

transformations rendues nécessaires par les conditions sanitaires.

**Pour Chamoson.** — Il approuve le règlement de la commune de Chamoson concernant la police des constructions.

**Chasse.** — Il adopte un arrêté concernant l'exercice de la chasse en 1921.

**Pharmacien.** — M. le Dr A. de Quay, à Sion, porteur du diplôme fédéral de pharmacien, est autorisé à pratiquer son art dans le canton.

## Fédération conservatrice des Fanfares et chorales du Centre

Conformément à la décision prise lors de la dernière assemblée des délégués, il est rappelé aux Sociétés fédérées (celles de l'Entremont comprises) que la réunion des délégués est fixée au dimanche 28 courant, au Collège de Saxon, à 2 heures.

Etant donné l'importance des objets figurant à l'ordre du jour, que chaque Société se fasse représenter.

## Accident à la Ruinette, Bagnes

Deux frères Vaudois établis à Paris depuis de longues années, et venus vendredi depuis Hérémence, faisaient, sans guide, l'ascension de la Ruinette (vallée de Bagnes).

Partis de la cabane du Val des Dix, ils prirent un mauvais chemin, s'aventurèrent dans un contour dangereux et roulèrent au bas d'une pente. L'aîné a une jambe cassée en de multiples endroits et se plaint de douleurs internes ; l'autre, qui s'en tire avec de nombreuses contusions de peu de gravité, put, avec peine, descendre à la cabane de Chanrion, chercher du secours. Le gardien de la cabane et des pères se trouvant dans les environs montèrent auprès du blessé et avec beaucoup de difficultés le descendirent au refuge. De là, on demanda du secours à Mauvoisin et à Fionnar. Huit guides partirent avec le nécessaire. La victime fut par eux descendue sur un brancard, de Chanrion au village de Lourtier, d'où une automobile l'évacua rapidement sur Châble et sur Martigny. Les guides ont fait preuve de beaucoup de dévouement.

## Les suites de l'accident de la Dent du Midi

Après avoir tenté l'impossible, les médecins de l'Hôpital cantonal ont dû se résoudre à amputer la jambe de Philippe Berner, victime de l'accident de la Dent du Midi. Le membre, broyé par l'énorme bloc de 12 mètres cubes, puis gelé, allait être pris par la gangrène.

L'opération, entreprise samedi soir, a parfaitement réussi. L'état du patient est très satisfaisant et les médecins ont bon espoir.

L'enterrement de Jules Luthy a eu lieu samedi après-midi, à Lausanne, au milieu d'une grande affluence. De superbes couronnes décoraient le char funèbre.

## Nos Sous-Officiers à Barberine

On nous écrit :  
**Programme de la course de dimanche, 28 août 1921.**

**Samedi :**  
Départ de Sion 15 h. 57.  
Arrivée à Martigny 16 h. 25.  
Départ de Martigny, 17 h. 30.  
Arrivée aux Marécottes, 18 h. 40.  
Coucher aux Marécottes ou à Finhaut

**Dimanche :**  
Départ du Giétroz 7 h.  
Arrivée à Emosson 8 h. 30.  
Visite des Travaux.  
Messe à 11 heures.  
Bivouac à 12 heures.  
Départ pour le col de Barberine.  
Descente sur Emaney et Salvan.  
Départ de Salvan à 18.30.  
Arrivée à Sion à 21.31.  
En cas de mauvais temps, la course est renvoyée.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à vendredi soir à 18 heures, par M. Nanzer, Caissier de la société à la Banque cantonale.

Le prix de la course est fixé à frs 12. — Cette somme doit être déposée en mains du caissier lors de l'inscription.  
Société des sous-officiers Sion et environs. *Le Comité.*

## Cours de répétition du R. mont. 6 du 5 au 17 septembre

**Chaussures :** Contrairement à la pratique du service actif, les militaires doivent de nouveau se procurer leurs chaussures à leurs frais. Les hommes qui n'ont pas les moyens de se les procurer, doivent avoir un certificat d'indigence délivré par l'autorité communale, et le paiement de la chaussure incombe, dans ce cas, à la Commune.

L'arsenal de Sion remet, avant le cours, des chaussures aux hommes astreints au service (souliers de marche et de montagne), de 8 heures à midi et de 14 à 17 heures.

Ont droit à la chaussure à prix réduit — fr. 28 pour les souliers de montagne et fr. 22 pour ceux de marche — les hommes ayant fait 85 jours de service depuis qu'ils ont touché la dernière paire remise gratuitement. Il n'est délivré qu'une paire de souliers à prix réduit.

Les prix du tarif sont fr. 48 et fr. 38. Chaque homme doit entrer au service avec deux paires de chaussures en bon état. Il ne sera pas distribué de chaussures le jour de la mobilisation.

*Le Cdt. R. mont. 6*

**Sierre.** — Ligue contre la Tuberculose.

La colonie de vacances des Mayens de Sion a été fréquentée cette année par 50 enfants siérois, durant un mois. Ayant eu l'occasion de visiter la colonie, où nous avons été aimablement introduit par M. le Dr Ducrey, le fondateur et l'âme de l'œuvre, nous avons pu nous rendre compte, et de la joie d'être de nos enfants dans cet établissement essentiellement humanitaire, et de l'intérêt majeur qui en résulte pour eux au point de vue du réconfort physique et de l'éducation.

Un vaste immeuble (ancien hôtel Beau-Séjour) de 70 lits environ, entouré d'un grand parc ombragé, propriété de la colonie séduisante, offre à notre petite jeunesse tout le confort utile empreint d'une intelligente simplicité.

La vie au grand air, une alimentation saine, simple et abondante et l'hygiène la plus stricte sont à la base du régime adopté.

Les dortoirs, on ne peut mieux aérés et exposés, les salles à manger, (quand le temps est beau, les repas se prennent en plein air) les salles de bains, douches, lavoirs, infirmerie, pharmacie sommaire, etc. etc. sont aménagés sommairement, mais rationnellement.

Les soins médicaux nécessaires sont assurés à chaque enfant.

La note dominante qui se dégage de la colonie, est une heureuse harmonie existant entre la simplicité confortable de l'aménagement général excluant toutes dépenses inutiles, et une organisation admirable dans l'ordre du détail et dans la minutie des soins de toute nature dont sont entourés les enfants qui bénéficient de l'œuvre.

La colonie est confiée aux soins dévoués de Sœurs de Charité qui n'oublient pas non plus les besoins religieux de leurs petits protégés.

Le contrôle général dans chacun de ses détails se fait chaque semaine par des dames dévouées qui se relèvent mutuellement dans leur travail et dont la modestie m'interdit de citer les noms.

Au nom de notre petite colonie siéroise, nous nous permettons d'exprimer ici nos sentiments de reconnaissance envers toutes ces personnes qui, là-haut, à la colonie des Mayens de Sion, mettent ainsi leur activité au service d'une si belle œuvre.

Pour la Ligue siéroise. F. de PREUX.

**Evolène.** — Tentative d'empoi-

sonnement.  
Une jeune Neuchâteloise Lili Pierre-Humbert, sommière à Evolène, âgée d'une vingtaine d'années, a avalé, on ne sait pourquoi une pastille de sublimé. Prise de douleurs terribles elle a été emmenée à l'hôpital de Sion, où des soins empressés l'ont mise hors d'affaire.

**Fully.** — Un vilain tour. — (Corr)  
Samedi soir, à l'occasion de la fête patronale, placer son étalage à proximité de l'église de Fully. Profitant d'un moment d'inadvertance de la vendeuse, de jeunes malingres lui dérobèrent une grosse caisse de biscuits et pains d'épice, qu'ils emportèrent dans une grange voisine.

La caisse volée a été retrouvée par la suite, dissimulée dans du foin et au trois quarts vidée.

Il me semble qu'un jour de fête patronale, cette jeunesse qui promet au-

rait au moins dû se souvenir qu'il existe un septième commandement :  
*Bien d'autrui...* X.

**Martigny-Combe.** (Corr.)

L'alpage de Bovinette, appartenant à la Bourgeoisie de Martigny-Combe, a été atteint dans le courant du mois de juillet de la fièvre aphteuse. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par l'autorité compétente, pour éviter la contagion. Toutefois, l'épidémie a été très forte et tout le bétail, qui n'avait pas été atteint dans le courant de l'hiver, a été contaminé. A ce moment le terrible fléau a complètement disparu et ne laisse prévoir aucune trace.

Nous nous faisons un devoir de féliciter le tenancier de l'alpage, pour les bons soins et la propreté qu'a reçus le bétail pendant la période de contamination.

**Saxon.** — (Corr.)

Avec le bienveillant concours de « La Lyre », fanfare de Saillon, la Société de Musique l'« Avenir » donne sa fête champêtre annuelle, dimanche 28 courant, jour de la fête patronale.

L'emplacement de fête se trouve près du Collège, dans un nid de verdure. Ceux qui, les années dernières ont eu l'avantage de participer à la Kermesse de l'« Avenir » se rappellent les heureux moments qu'ils y ont passés. Comme d'habitude, le Comité d'organisation n'a rien négligé pour rendre cette journée des mieux réussies. Au contraire, de nouvelles attractions, des consommations de choix, feront les délices de ceux qui auront la bonne fortune de se rencontrer à Saxon.

Les temps durs que nous traversons, la multiplicité des fêtes champêtres ne doivent pas arrêter les amis de la bonne musique et des saines distractions. Que chacun fasse provision d'un peu de bonne volonté et de quelques deniers. Rien de perdu, on vous le rendra en sympathies. D.

**La fanfare de Vionnaz à Aigle.**

On nous écrit d'Aigle :

La fanfare l'Espérance, de Vionnaz, jeune encore, mais avec des lauriers que beaucoup d'aînés envieraient, a donné dimanche soir à Aigle un concert qui a remporté un plein succès. Un nombreux public se pressait dans les jardins de l'Hôtel Victoria et a applaudi, fréquemment ses morceaux, principalement l'Ouverture de *Titus*, de Mozart. Nos compliments et notre reconnaissance.

**Sur les plus hauts sommets...**

Selon les journaux thurgoviens, M. Haerberlin aurait fait l'ascension du Cervin. Le conseiller fédéral thurgovien est parait-il, un excellent alpiniste très connu dans les milieux clubistes.

Entre autres cimes, il a fait l'Ortler, la Süd-lenzspitze — qui n'est pas une promenade pour pères de famille — enfin, le Rothorn de Zinal. En 1904, avec quatre alpinistes de Frauenfeld, il a fait à l'Altmann, la descente par la paroi sud, ce qui constituait une première.

## ON DEMANDE DE SUITE des scieurs de long

pour le sciage de 50 mètres de mêlée  
A la même adresse à vendre 5 voyages de bon foin, rendu à domicile.  
S'adresser à P. UDRIOT, entreprise de transports, MONTHÉY.

## ON DEMANDE fille forte et de confiance

au plus offrant pour cause de départ :  
connaissant très bien la cuisine et les travaux du ménage. Bon gage.  
Entrée immédiate.  
S'adr. à Mme Eug. LUISIER REY-BELLET, St-Maurice.

## Jeune Fille

de 22 ans, cherche place, pour hôtel comme femme de chambre. Adresser les offres au bureau du journal. G. A.

## Cordonniers !

A vendre pour cause de départ, outillage complet de cordonnier, y compris machine à coudre « Patent Elastic », le tout à l'état de neuf.  
Monnet Clovis, de Pierre, Iséables.

## Trouvé

le jour de l'Aviation, à Bex, (14 août) un **trousseau de clefs**. Les réclamer contre frais d'insert. à l'Hôtel de Ville, BEX.

Comme chef du Département de justice et police, M. Haerberlin aura, nous aimons à le croire, été traité avec respect et considération par les « gendarmes », nombreux, on le sait, sur les crêtes alpêtres et tout particulièrement au Rothorn de Zinal.

## Mise au concours de la location du Buffet-Restaurant de la gare de St-Maurice

La Direction du 1er arrondissement des C. F. F. met en soumission l'affermage, à dater du 15 septembre prochain, du buffet-restaurant de la gare de St-Maurice.

Les intéressés devront prendre connaissance du cahier des charges auprès du chef de gare de St-Maurice.

Les soumissions devront être adressées, jusqu'au 31 août 1921 au plus tard, à la Direction du 1er arrondissement des C. F. F. à Lausanne, sous pli cacheté, portant la suscription « Soumission pour le Buffet de St-Maurice ».

## Diabète-Albuminurie Anémie - Faiblesse - Impuissance - INFLAMMATION DES REINS -

Guérison complète des cas les plus graves et anciens, par extraits de plantes du Doct. Damman, spécialiste. Dem. broch. No 59 avec preuves au dépôt. Prof. P. Parat, rue Ancienne 7, à Genève (Carouge) en indiquant bien pour quelle maladie.

## Le fortifiant par excellence - pour le voyage -



## OVOMALTINE CHOCOLAT

L'Ovomaltine Chocolat est composé d'une quantité à peu près égale d'Ovomaltine et de chocolat A. & W. Lindt. Incomparable source d'énergie. Commode à emporter. Supérieur au chocolat.

En vente partout. Dr A. WANDER S. A., BERNE.

## Voies urinaires - Vessie, Hémorroïdes (organes propres à la femme)

Guérison complète de toutes les maladies de ces organes, même les plus graves et anciennes (inflammations, douleurs, difficulté d'uriner, prostatite, urine au lit, troubles des sens divers, etc.) par extraits de plantes du Doct. Damman, spécialiste. Demander broch. No 59 avec preuves au Dépositaire Prof. P. Parat, rue Ancienne, 7, à Genève (Carouge) en indiquant bien pour quelle maladie.

## Le régénérateur de forces le plus savoureux pour le travail et le sport (Chocolat Tobler-Nimrod avec biscuits au malt). Prix de l'étui 80 cts. 2085

## Boulangier

est demandé pour le 1er septembre. Adresser offres avec certificats à la Boulangerie  
A. DELALOYE - DELALOYE, Ardon.

## Perdu

dimanche dernier entre Monthey et Vernayaz 2 deux à côté toile pour capote d'auto.  
Rapporter contre récompense au Garage Valaisan à Sion.



## KRISIT Poudre à nettoyer Henkel

## Cidre

à fr. 0.35 le litre. 831  
DESLARZES & VERNAY, PARC AVICOLE, SION.



# AVIS

On cherche à louer à Massongex un **Magasin ou local** pouvant se transformer, surplace nécessaire. 60 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une **CAVE** attenante, d'accès facile. de 20 m<sup>2</sup>.  
S'adresser à la Société Coopérative de Consommation de St-Maurice.



## Poussines italiennes

(Romagne)

Les meilleures pondeuses  
(jusqu'à 225 œufs par an)

	Extra belles	Belles
3 mois	Fr. 5.—	Fr. 4.50
4 »	6.—	5.50
5 »	7.—	6.50
6 »	8.—	7.50

**Poussines de Padoue** : 50 cent. en moins par pièce. Nos volailles sont visitées par un vétérinaire agréé du gouvernement. Expédition par poste ou C.F.F. contre remboursements. Bonne arrivée garantie.

M. Marchal à Boncourt (J.-B.)

# AVIS

Une prime de 200 fr. est offerte à la personne ou aux personnes qui feraient connaître les noms des deux bandits qui ont été vus dans la nuit de mercredi à jeudi, 18 écoulé, portant noyer un chien de chasse avec des procédés aussi odieux qu'inqualifiables. Ce chien a été trouvé sur la Commune du Bouveret sous l'immeuble des frères Richon dans le lac à environ un mètre du bord.  
A. DUCHOUD, St-Gingolph.

## Grande Kermesse

à Evionnaz, Dimanche 28 août, organisée par la Société de musique.  
Nombreuses attractions, bal champêtre, match aux quilles, au Café de la Poste.  
Premier prix : une pendule.

### Veillez sur vos chaussures

Bouchez les trous, réparez vous-mêmes le cuir fendillé, bouts usés et toute usure avec un simple tube de "LIQUIDCUIR", en noir ou jaune à Fr. 2.25.  
**Médaille d'Or.** — En vente : drogueries, bazars, épicerie fines, Soc. de consommation, etc. Dépôt général pour la Suisse : M. Fassler, Aux Spécialités Nouvelles, Martigny-Ville.

### A louer de suite grande cave

avec toutes facilités, de la contenance de 200 000 litres. S'adr. à C. Cailler, gérant, Rue d'Italie, Vevey.

### A VENDRE PRESSE

en granit, contenance 50 brantes, pris à Versoix, Canton de Genève.  
S'adr. E. Nicati, Valentin 64, Lausanne.

### Fox-terrier

Jeune chienne de 3 ans, dressée pour la chasse à VENDRE chez Jean SANTSCHI, à Ollon (Vaud).

**5 Francs le kilog.**  
**Saucisses de campagne**  
pur porc du pays.  
Vve J.J. Décallet & ses fils Salvan.

# AVIS

POUR VOUS PROCURER des marchandises de qualité, donnez votre préférence et votre confiance aux magasins

## A la Ville de St-Maurice

Confections, Tissus, Bonneterie etc.

Tout mon souci est de satisfaire mon honorable clientèle et de donner plus d'extension à mon commerce par la vente de marchandises de choix à prix modérés.

**Eug. Luisier-Rey-Bellet**

Téléph. 49 **St-Maurice (Valais)** Téléph. 49

# SION

Rentrée : 12 Septembre 1921

## Ecole industrielle supérieure

a) Cours technique b) Ecole de commerce  
Trois années d'études. — Maturité technique. — Diplôme commercial  
Cours spécial pour élèves de langue allemande

Pour programmes, pensions, inscriptions, et tous renseignements, s'adresser au Directeur, Dr MANGISCH, à SION.

## Ecole de commerce pour jeunes filles

Trois ans d'études. — Diplôme commercial.

INTERNAT : PENSIONNAT DE LA PLANTA. S'y adresser.  
Programmes, inscriptions et tous renseignements auprès de la Direction :  
BUREAU COMMUNAL DE SION.

# - Banque Cantonale - Vaudoise

Etablissement officiel fondé par décret législatif du 19 décembre 1845 sous le contrôle et la surveillance de l'Etat

# AUGMENTATION du Capital-actions de 25 à 50 millions

par l'émission de 50.000 actions nouvelles de Fr. 500 nominal

## PROSPECTUS

En application du décret du Grand Conseil du 20 juin 1921, accepté en votation populaire du 24 juillet 1921, le capital de la Banque Cantonale Vaudoise, aujourd'hui de Fr. 25,000,000. — divisés en 50,000 actions de Fr. 500. — chacune, est porté à

**Fr. 50.000.000.—**

représentés par 100.000 actions de Fr. 500.—

L'Etat de Vaud souscrira 26,200 actions nouvelles représentant 13,100,000. — soit une somme égale au capital des actions qu'il possède déjà.

Les actions nouvelles seront émises, jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1922. Dès cette date, elles jouiront, comme les anciennes, des dividendes afférents aux exercices postérieurs à 1921.

**23.800 titres restants sont offerts en souscription publique du 22 août au 3 septembre 1921.**

### Conditions de l'Emission

#### a) Souscription privilégiée des actionnaires.

Les 23,800 actions nouvelles ci-dessus sont réservées, en premier lieu, aux actionnaires actuels, dans la proportion de :

1 action nouvelle pour 1 ancienne au prix de Fr. 525. —

La libération des titres souscrits par privilège pourra s'effectuer dès la date de souscription au 31 décembre 1921.

#### b) Souscription libre.

Les actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites par les anciens actionnaires sont offertes au public, en souscription réductible, au prix de Fr. 540. —

La libération des titres provenant de la souscription libre pourra s'effectuer après l'attribution, soit :

du 5 septembre au 31 décembre 1921.

LAUSANNE, le 20 août 1921.

Il sera bonifié aux souscripteurs un intérêt de 6% sur le nominal des actions, dès le jour du versement au 31 décembre 1921.

Les nouvelles actions seront remises aux souscripteurs dans le plus bref délai possible.

Les souscriptions ont lieu, au moyen d'un bulletin signé, indiquant le nombre des actions souscrites, les noms, prénoms et domicile du souscripteur.

Les souscriptions par privilège seront accompagnées d'un bordereau numérique, indiquant le nombre et les numéros des actions anciennes. Ces dernières ne seront pas présentées, sauf toutefois, si les numéros ont été annoncés plus d'une fois.

Les actionnaires qui n'auront pas fait usage de leurs droits dans le délai fixé en seront déchu et les actions qui n'auront pas été souscrites, soit par eux, soit par des particuliers, seront attribuées à l'ETAT DE VAUD, conformément à la convention établie.

Les prix d'émission fixés ci-dessus sont nets de timbre et de tous autres frais.

Il ressort du bilan arrêté au 31 décembre 1920, que les réserves de l'Etablissement s'élèvent à Fr. 11,650,000.

En examinant ce dernier bilan, on constate que la valeur de l'action par rapport aux chiffres indiqués, s'établit à un prix de Fr. 700. — environ.

Le cours des actions pour la période de 1916 à 1921 a été :

Fin déc. 1916	fin déc. 1917	fin déc. 1918
de Fr. 785. —	Fr. 765. —	Fr. 750. —
Fin déc. 1919	fin déc. 1920	1921
Fr. 685. —	Fr. 540. —	Fr. 570. —

Il a été payé les dividendes suivants pour les 5 dernières années :

1916	1917	1918	1919	1921
7,40% — Fr. 37. —	7,60% — Fr. 38. —	7,80% — Fr. 39. —		

Sans être trop optimiste, il est dès lors admissible de prévoir, pour les exercices futurs, un dividende sensiblement équivalent à celui qui a été distribué ces dernières années.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

Le Directeur : Virieux.

On souscrit sans frais auprès de tous les Etablissements de Banque du Canton de Vaud

### Actuellement :

## Vente formidable de Confections pr hommes & enfants

### UN STOCK ENTIER

acheté avant la hausse des douanes, devra disparaître en quelques jours !

### Prix édifiants !!

Le plus petit achat fait dans nos magasins vous fait réaliser une économie intéressante.

#### POUR HOMMES

Complet pour hommes, en drap, quadrillé, très bonne qualité, dernière mode, en gris-vert, gris-bleu et gris-moyen	34.50
Complet p. homme, qualité lourde, en brun, gris-vert rayé, dernier chic, coupe soignée, toutes grandeurs	48.50
Complet pr homme, en drap laine, bleu, noir, gris, avec rayures ou quadril fantaisie, haute nouveauté	68.50
Complet pr homme, sport drap mi-laine, en chevron, gris ou brun, avec martingale, pantalon saumure ou droit à revers	58.50
Complet en drap laine, fabrication suisse, très soignée, forme, sport dernière nouveauté, pantalons av. revers, en gris-vert, gris-brun, gris-moyen, gris-foncé, avec dessous rayés, fantaisie	98.50 88.50 78.50

#### POUR ENFANTS

Complet pour enfant en coutil croisé-blanc, rayé-beige, forme sport, 1 <sup>re</sup> qualité, 8 à 13 ans	14.50
Complet pour enfant, en coutil croisé-blanc, rayé gris, extra-fort, forme sport, p. 8 à 13 ans	16.85
Complet p. enfant, en drap, bonne qual., col forme, cravate de 4 à 10 ans	26.50
Complet en drap, pour enfant, avec gilet, pantalon droit, veston, col ouvert	37.50
Pantalons p. enfant, en grisette, bonne qualité, toutes grandeurs	6.90 4.95
Pantalons en drap pour enfant, en brun ou gris, fantaisie, qualité supérieure	10.95
Jersey ou pantalon jersey pour enfant, en bleu natier ou marine	depuis 2.95

#### BONNETERIE

Caleçon pour homme, en jaeger, gris ou brun, bonne ql.	3.25
Cam'sole jaeger, grise ou brune	2.95
Pantalons p. homme, en bon triège, différents dessins, toutes grandeurs, soldés à	7.90
Pantalons pour homme, en gravelotte, 1 <sup>re</sup> qualité retard, extra-forte, à	9.85
Pantalons p. homme, en mi-drap, très bonne qual. à	12.50
Pantalons p. homme, drap rayé, blanc sur fond noir, dernier chic, à	16.50
Pantalons pour homme, en drap de laine, 1 <sup>re</sup> qualité, très solide, avec jolie rayure fantaisie	17.50
Veston kaki, imit. tussor, 1 <sup>re</sup> qualité, forme nouvelle	11.85
Chemise flanellette, pour homme, bonne qualité, rayée fantaisie, grand choix	3.95
Chemise mécanicien, bleue, rayée, blanche, 1 <sup>re</sup> qualité à	5.95
Chemise blanche, poreuse, avec plastron, fantaisie, très habillée, à	4.90
Chemise percale, avec col et manchettes assorties, rayures modernes, à	7.85
Grand choix sacs de touristes, à 2 et 3 poches, 1 <sup>re</sup> qualité	12.50 9.50 7.90 3.95

Envois contre remboursement dans toute la Suisse.

**Grands Magasins VILLE DE PARIS MARTIGNY**  
Succursale à Monthey.